



Extrait de délibération

Identifiant
2022-05-102

Comité syndical 30 mai 2022 –Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Deux le trente mai à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Christiane Bailly a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 24 mai 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 18 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 13 titulaires, 28 suppléants
Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CHAUSSONNEAU Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,	PARNAUDEAU Thierry, SICAUD Mickael	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danièle	BIRE Ludovic, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude	

Candidature du Pays de Gâtine au Volet territorial des fonds européens pour la période 2021-2027

La Région Nouvelle-Aquitaine a publié un appel à candidature auprès des territoires de Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre de stratégies de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour la programmation européenne 2021-2027.

Contexte : Un cadre unique pour une approche multi-fonds

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une démarche territoriale multi-fonds pour la mise en œuvre du volet territorial des fonds européens 2021-2027. Cette approche regroupe :

- L'Objectif Stratégique 5 du programme FEDER FSE+ 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine (OS 5.2) : « Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux ».
- L'initiative LEADER, intégrée à l'objectif stratégique H du Programme Stratégique National de la Politique Agricole Commune 2023-2027 : « Promouvoir l'emploi, la croissance et l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bio économie et la sylviculture ».

Les candidats doivent définir une stratégie de développement local, élaborée à l'échelle d'un territoire prédéfini : l'échelle du Pays de Gâtine a été identifiée comme périmètre pertinent pour porter ce volet territorial des fonds européens 2021-2027.

La stratégie doit se matérialiser par la définition de 4 objectifs prioritaires maximum, déclinés en différentes fiches-actions. Cette stratégie de développement local se décline ensuite par la mise en œuvre d'opérations relevant du cadre stratégique posé pour les fonds concernés. Elle s'appuie sur un socle commun FEDER OS 5 élaboré par la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Le programme FEDER OS 5.2 soutient des actions qui doivent être issues de ce socle commun.
- Le programme LEADER soutient des actions qui peuvent être issues de ce socle commun, mais peut également intervenir sur d'autres thématiques, identifiées comme un besoin spécifique du territoire.

Les enveloppes disponibles pour la Gâtine pour chacun de ces programmes est également prédéfinie :

- FEDER OS 5.2 : 1 578 968 €
- LEADER : 1 154 912 €

La stratégie de développement local de Gâtine

A partir des diagnostics de territoire élaborés ces derniers mois (CRTE et PNR), 4 objectifs prioritaires ont été identifiés :

- 1- Revitaliser les centres-bourgs
- 2- Renforcer l'attractivité via l'accès aux services
- 3- Renforcer l'attractivité touristique autour de l'identité patrimoniale
- 4- Accompagner la transition énergétique du territoire

Ces objectifs sont déclinés en fiches-actions permettant de détailler les types d'actions qui pourront être soutenus.

Ces actions répondent aux enjeux identifiés dans les diagnostics de territoire.

Chaque fiche-action est fléchée sur un des deux fonds (FEDER OS 5.2 ou LEADER) en fonction des types d'actions soutenus (les opérations soutenues dans le cadre du FEDER OS 5.2 devant strictement correspondre aux typologies d'actions précisées dans le programme défini par la Région).

Le Conseil syndical décide de :

- **valider la stratégie de développement local de Gâtine**
- **autoriser le Président du Pays de Gâtine à déposer la candidature auprès du Conseil régional**
- **autoriser le Président du Pays de Gâtine à signer tous documents se rapportant à ce dossier**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD